



SOGIREX

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse
ZA Foix Nord – Permilhac
09000 FOIX

Tél : 05.61.02.22.22

APAJH 09

**23 CHEMIN DE BERDOULET
09000 FOIX**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Aux membres de l'APAJH 09

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **APAJH 09** relatifs à l'exercice clos le 31/12/17, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » de l'annexe au présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note 1 de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application. En particulier, nous avons apprécié les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des constructions par composants ainsi que les durées d'amortissements retenues.

Nous avons vérifié que les dotations et produits de la tarification ont été correctement transposés dans les comptes de votre Association.

Au titre des disponibilités et des valeurs mobilières de placement nous avons vérifiés leur correcte évaluation et comptabilisation au 31 Décembre 2017.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'Association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Pamiers, le 14 juin 2018

Pour SOGIREX
Christophe SANTIAGO
Commissaire Aux Comptes



ANNEXE

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif des Associations et Fondations

Groupe de dossiers : ASS - ASSO.APAJH 09 - Périodes de : 01/2017 à 12/2017

ACTIF	Brut 2017	Amortissement 2017	Net 2017	Net 2016
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherches et de développement	12 773	12 773		467
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	182 455	158 767	23 688	31 158
Fonds commercial				
Autres	36 693	19 828	16 866	20 548
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	396 207		396 207	396 207
Constructions	16 247 495	5 426 354	10 821 141	10 858 797
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 699 057	2 912 816	786 241	799 255
Autres	5 639 427	3 906 424	1 733 003	1 729 164
Immobilisations grevées de droit	63 810		63 810	63 351
Immobilisations corporelles en cours	3 929 633		3 929 633	1 902 785
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	215		215	215
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 758		1 758	1 758
Prêts				
Autres	619 584		619 584	608 455
TOTAL I	30 829 108	12 436 962	18 392 146	16 412 160
		0	0	0
Actif circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements	119 563		119 563	132 120
En-cours de production (biens et services)	343 099		343 099	401 168
Produits intermédiaires et finis	255 961		255 961	239 556
Marchandises	15 114		15 114	22 023
Avances et acomptes sur commandes	65 206		65 206	33 167
Créances				
créances clients et comptes rattachés	3 357 509	53 686	3 303 823	3 847 503
Autres	1 492 076		1 492 076	1 014 990
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	2 264 032		2 264 032	3 077 640
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 345 056		3 345 056	2 191 111
Charges constatées d'avance	59 255		59 255	52 545
		0	0	0
TOTAL II	11 316 870	53 686	11 263 184	11 011 824
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	42 145 978	12 490 647	29 655 331	27 423 985

Bilan Passif des Associations et Fondations
 Groupe de dossiers : ASS - ASSO. APAJH 09 - Périodes de : 01/2017 à 12/2017

PASSIF	Exercice 2017	Exercice 2016
Fonds associatifs		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 607 700	1 607 700
Ecarts de réévaluation (sans droit de reprise)		
Réserves	11 404 932	10 543 345
Report à nouveau	-407 823	157 820
Résultat en attente d'affectation		0
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	53 322	68 409
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations	1 000	1 000
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-306 323	-78 789
Ecarts de réévaluation (avec droit de reprise)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	786 474	425 135
Provisions réglementées	499 950	499 950
Droit des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	13 639 232	13 224 569
Provisions		
Provisions pour risques	135 658	185 516
Provisions pour charges	2 238 928	2 136 148
TOTAL II	2 374 586	2 321 664
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	13 727	9 497
Sur autres ressources	6 322	8 322
TOTAL III	20 049	17 819
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	8 970 755	6 932 268
Emprunts et dettes financières divers	2 855	16 169
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-23	60
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)	893 718	986 340
Dettes fiscales et sociales	2 504 994	2 830 153
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	79 310	67 759
Autres dettes	1 131 530	1 009 784
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	38 325	17 399
TOTAL IV	13 621 463	11 859 932
Écart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	29 655 331	27 423 985
Engagements donnés		
1. Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	893 718	986 340
2. Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	59 077	62 802
3. Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat Produits des Associations et Fondations
 Groupe de dossiers : ASS - ASSO. APAJH 09 - Périodes de : 01/2017 à 12/2017

PRODUITS Exercice 2017 Exercice 2016

Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)		
Ventes de marchandises	208 896	253 683
Production vendue (biens et services) (a)	1 910 635	2 122 538
Dotations et Produits de tarification	16 086 459	15 925 316
Production stockée (b)	-112 489	49 495
Production immobilisée	1 464	18 110
Subvention d'exploitation	1 348 054	1 155 354
Reprises sur provisions, amort. et transferts de charges	588 324	597 560
Cotisations	4 894	4 958
Autres produits (hors cotisations)	1 423 352	1 524 947

TOTAL I 21 459 588 21 651 959

Quote part de résultat sur opérations faites en commun (II)

Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	59 310	58 876
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	11 328	11 650

TOTAL III 70 639 70 526

Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	28 697	19 146
Sur opérations en capital	286 754	432 953
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	27 665	66 880

TOTAL IV 343 115 518 980

Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V) 2 000 38 184

TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V) 21 875 342 22 279 649

Total des Charges (invisible)	21 822 019	22 211 240
Solde débiteur = déficit		

TOTAL GENERAL 21 875 342 22 279 649

Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature	-3 570	-3 748
TOTAL	-3 570	-3 748

Compte de Résultat Charges des Associations et Fondations
 Groupe de dossiers : ASS - ASSO. APAJH 09 - Périodes de : 01/2017 à 12/2017

CHARGES	Exercice 2017	Exercice 2016
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)		
Achats de marchandises (a)	92 316	127 387
Variation de stock (b)	3 000	12 684
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a)	819 054	1 054 179
Variation de stock (b)	12 557	-36 719
Autres achats et charges externes (*)	3 870 805	3 760 050
Impôts, taxes et versements assimilés	819 693	1 046 839
Salaires et traitements	10 161 181	10 118 374
Charges sociales	3 836 904	3 870 858
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (c)	1 313 892	1 290 554
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 955	79 052
Dotations aux provisions	478 846	260 788
Autres Charges	10 671	40 067
TOTAL I	21 420 876	21 624 112
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	173 751	171 590
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	173 751	171 590
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	69 274	47 435
Sur opérations en capital	113 889	266 396
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	40 000	82 210
TOTAL IV	223 163	396 041
Impôts sur les sociétés (V)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)		
	4 230	19 497
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	21 822 019	22 211 240
Total des Pdts (invisible)	21 875 342	22 279 649
Solde créditeur = excédent	53 322	68 409
TOTAL GENERAL	21 875 342	22 279 649
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		
Prestations	3 570	3 748
Personnel bénévole		
TOTAL	3 570	3 748
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		

ANNEXE

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été présentés conformément au Tome 1 de l'instruction M22 qui s'applique dorénavant au ESMS privés, et au règlement n° 99.03 du 16 février 1999 et à l'avis ANC 2014-03, relatif au modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- Présentation différente du compte de résultat (en tableau au lieu de liste)

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire, pour les bâtiments nous appliquons le principe des amortissements par composants en fonction de la durée de vie prévue.
- Créances : les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable
- Stocks : ils sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Le dernier prix d'achat connu est retenu sauf écart significatif.
- Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production ou au prix de vente moins une décôte .

2. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés

Nantissements sur emprunts.....		1 393 964 euros
Livret Ass CEMP	1 037 397.37	
Titres nantis	169 066.65	
DAT SG	87 500.00	
DAT CASM	100 000.00	

Engagements reçus

	Garantie du Conseil Départemental 09 sur les emprunts.....	4 620 648 euros
FAM St Girons	Prêt contracté auprès du CFF : 2 778 230 € sur 32 ans sousc 30/06/2009	
FAM St Girons	Prêt contracté auprès de la CDC : 1 716 681 € sur 35 ans sousc 30/06/2009	
CISELL	Prêt contracté auprès de la CDC : 92 632.62 € sur 15 ans sousc 03/2016	
CISELL	Prêt contracté auprès de la CDC : 33 103.91 € sur 3 ans sousc 03/2016	
	Caution bancaire Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées sur les emprunts...	343 163 euros
UTHAA	Prêt contracté auprès de la CDC : 343 163 € sur 25 ans sousc 18/10/2002	

3. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Conformément à la loi n° 2005-157 du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux, nous avons bénéficié de l'exonération des cotisations patronales de Sécurité sociale et de F.n.a.l.

Signature le 20/10/2016 avec effet au 01/01/2017 :

du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens entre l'APAJH de l'Ariège et l'A.R.S. de Languedoc-Roussillon / Midi-Pyrénées CPOM Enfance Scolarité (IME-ITEP-SESSAD) 2017/2021

Ce contrat a pour objectif de définir les objectifs stratégiques communs à l'ARS Languedoc-Roussillon / Midi-Pyrénées et à l'APAJH de l'Ariège afin d'améliorer l'offre de service qualitativement et quantitativement, ce pour une meilleure couverture des besoins et des territoires.

Taxe sur salaires : L'article 88 de la loi de finances pour 2017 du 29/12/2016 a entériné la mise en œuvre du Crédit d'Impôts sur la Taxe sur les Salaires (CITS) à compter du 01/01/2017. Le CITS représente 4 % de la base de calcul des rémunérations brutes entrant dans le calcul de la taxe sur salaires hors rémunérations supérieures à 2.5 fois le SMIC annuel.

4. NOTES SUR LE BILAN

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Situation et mouvements	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Rubriques				
Immobilisations incorporelles	231 921	-	-	231 921
Immobilisations corporelles	26 909 307	3 919 553	853 230	29 975 630
Immobilisations financières	610 428	13 054	1 925	621 557
TOTAL	27 751 655	3 932 607	855 155	30 829 107

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements	Amortissements à l'ouverture de l'exercice	Dotations	Diminutions	Amortissements à la clôture de l'exercice
Rubriques				
Immobilisations incorporelles	179 747	11 620	-	191 367
Immobilisations corporelles	11 159 748	1 302 271	216 424	12 245 594
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	11 339 495	1 313 891	216 424	12 436 961

Taux d'amortissement : 40%
durée moyenne d'amortissement : 23 ans

TABLEAU DES PROVISIONS ET RESERVES

Voir état joint

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Actions	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7894) B	Engagement à réaliser (6894) C	Fonds restants à engager D= A-B+C
réalisés Cap Emploi/conjoncturel	9 497.00	0.00	4 230.00	13 727.00 0.00
TOTAL	9 497.00	-	4 230.00	13 727.00

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D= A-B+C
	€	€	€	€
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 607 700	0	0	1 607 700
Ecart de réévaluation				0
Fonds associatifs avec droit de reprise	1 000	0	0	1 000
Réserves	10 543 345	1 362 152	500 564	11 404 932
Report à nouveau	157 820	33 907	599 551	-407 823
Résultat sous contrôle tiers financeurs	-78 789	58 651	286 185	-306 323
Résultat comptable de l'exercice	68 409		15 087	53 322
Subv.d'investissement non renouvelable	425 135	652 302	290 963	786 474
Provisions règlementées	257 907	0	0	257 907
Différence / réalisation d'actif	242 043	0	0	242 043
Autres provisions (investissement)	102 332	254 279	356 610	0
Droits des propriétaires (commodat)				0
TOTAL	13 326 901	2 361 291	2 048 960	13 639 232

Les fonds associatifs augmentent de 312 331 euros suite à l'affectation des résultats des exercices antérieurs.

Etablissements sous CPOM

Affectation libre

	RESULTAT 2017		AFFECTATIONS PROPOSEES													
	Résultat comptable	Reprises résultats	Résultat administratif à affecter	Réserve pour investissement (106820)	Réserve de trésorerie (106850)	Réserve de compensation des déficits (10686)	Réserve de compensation charges amortis (106870)	Autres réserves associatives (1068)	Réserve pour projet associatif (10688)	Report à nouveau (exercice suivant) cpte 110	Dépenses refusées par l'autorité de tarification (114)	Dépenses refusées par l'autorité de tarification (1148)	Report à nouveau (115)	Financ mesure exploi 115111 (sous contrôle tiers financeur)	Financ mesure exploi CPOM 115114 (sous contrôle tiers financeur)	Report à nouveau (11519) déficit (sous contrôle tiers financeur)
A NOUVEAUX																
022 FOYER SABARTHES	59 152		59 152	4 371 786	168 547	3 250 834	756 985	3 159 930	109 121	-509 712		521 662	144 795			
035 SAMSAH (hébergement)	-84 437		-84 437			59 152										
042 FAM CARLA (HEBERGEMENT)	-20 982		-20 982			-84 437										
061 FOYER SAINT GIRONS	49 531		49 531			-20 982										
062 FAM SAINT GIRONS (hébergement)	182 590		182 590			49 531										
071 IIME PIERRE BARDOU+70%PPS	84 575		84 575			182 590										
074 SESSO	71 754		71 754			84 575										
075 ITEP+30% PFS	101 323		101 323			71 754										
081 CISELL	38 045		38 045			101 323										
092 UTHAA (hébergement)	22 996		22 996			38 045										
101 FOYER AUZAT	63 494		63 494			22 996										
TOT ACTIVITE SOUS AUTORITES CO	568 044		568 044			568 044										
011 SIEGE ASSOC. DEPARTEMENTALE	-76 140		-76 140				-76 140									
093 FORMATION LA BASTIDE	-1 775		-1 775				-1 775									
023 TERROIRS DU PLANTAUREL	-38 563		-38 563				-38 563									
024 ENTREPRISE ADAPTEE	-632 490		-632 490									-632 490				
052 JARDINS DU TERROIR	-32 355		-32 355													
TOT ACTIVITE PRODUCTION ET ASS	-781 323		-781 323													
TOTAL APAJH 09	-213 279		-213 279			568 044	-148 833									

Etablissements sous budget

Proposition d'affectation en attente de validation par l'autorité de tarification - A enregistrer comptablement en compte 115 (Résultats sous contrôle du tiers financeur)/(Budgets)

	RESULTAT 2017		AFFECTATIONS PROPOSEES											
	Résultat comptable	Reprises résultats	Résultat administratif à affecter	Réserve pour investissement (106820)	Réserve de trésorerie (106850)	Réserve de compensation des déficits (10686)	Réserve de compensation charges amortis (106870)	Autres réserves associatives (1068)	Réserve pour projet associatif (10688)	Report à nouveau (exercice suivant) cpte 110	Dépenses refusées par l'autorité de tarification 1148	Report à nouveau (115) excédent (sous contrôle tiers financeur)	Financ mesure exploi 115111 (sous contrôle tiers financeur)	Report à nouveau (11519) déficit (sous contrôle tiers financeur)
021 ESAT SABARTHES	3 351		3 351			3 351								
051 ESAT COUSERANS	90 053		90 053			90 053								
031 OPS CAP EMPLOI	60 759		60 759						60 759					
034 SAMSAH (soins)	-38 435	33 657	-4 778											-4 778
038 OPS CAP EMPLOI CONJONCTUREL	178 659		178 659						178 659					
041 FAM CARLA (SOINS)	24 855		24 855			24 855								
063 FAM SAINT GIRONS (soins)	-67 164		-67 164											-67 164
091 UTHAA (soins)	-4 007	15 309	11 302			11 302								
110 Service mandataire	18 533		18 533			3 836								
TOTAL	266 604	48 966	315 570			133 397								

TOTAL GLOBAL	53 322	48 966	102 288
---------------------	---------------	---------------	----------------

TABLEAU DES PROVISIONS ET RESERVES (En Euros)

Situations et Mouvements 2017

NATURE DES PROVISIONS		MONTANT DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
RESERVES	RESERVES POUR INVESTISSEMENT	3 867 178	504 609	92 180	4 279 607
	RESERVES DE TRESORERIE	168 548			168 548
	TOTAL RESERVES	4 035 726	504 609	92 180	4 448 155
PRO- VISIONS REGLE- MENTEES	RESERVES DE TRESORERIE	257 907			257 907
	DIFF SUR REALISATION D'ACTIF	242 043			242 043
	TOTAL I :	4 535 675	504 609	92 180	4 948 104
PROVI- SIONS POUR RISQUES ET CHARGES	PROVISIONS POUR LITIGES	61 800	60 000	11 000	110 800
	PROVISIONS POUR AMENDES ET PENALITES				
	PROVISIONS POUR REMUNERATIONS DES PERSONNES HANDICAPES	4 726		4 726	
	PROVISIONS PR GROSSES REPARAT°	455 615	11 757	75 047	392 325
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 799 523	629 440	557 502	1 871 462
	TOTAL II :	2 321 664	701 197	648 275	2 374 586
PROVI- SIONS POUR DEPRECIAT° autres que cptes financiers	SUR IMOBILISATIONS - INCORPORELLES - CORPORELLES				
	SUR STOCKS ET EN-COURS				
	SUR COMPTES CLIENTS	44 725	1 955	295	46 385
	AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	7 300			7 300
	TOTAL III :	52 025	1 955	295	53 686
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS				
	TOTAL IV :				
TOTAL GENERAL (I +II + III + IV)		6 909 365 €	1 207 762 €	740 750 €	7 376 376 €
Dont Dotations et reprises	- D'exploitation - Financières - Exceptionnelles (1)		480 801 40 000	407 684 27 665	

ANALYSE DES EMPRUNTS DUS AU 31/12/2017

code	Etablissement	Solde capital 31/12/2017	- 1an	1 à 5 ans	+ 5 ans	intérêts 2017	int. courus non échus		cumul int.2017	Capital restant dû au 31/12/2017								
							ext.2013	2017		CE	CA	CF	CCF	CM	CDC	MSA		
10	Siège	1 208 036	41 636	220 432	945 968	18 945			18 945	1 208 036								
021	ESAT Sabarthes																	
022	Foyer Sabarthes																	
023	Terroirs du Plantaure	900 000	29 784	92 133	778 083					900 000								
024	Entreprise Adaptée																	
034	Samsah soins	1 659	536	1 123		68	5	4	66	1 659								
035	Samsah Héberg	1 893	612	1 281		87	15	4	76	1 893								
042	Carla-Bayle-Héberg	514 076	30 140	109 662	374 275	11 853	606	502	11 749	514 076								
051	ESAT Couserans	5 791	2 218	3 573		311	145	99	265	5 791								
052	Jardins du Terroir	2 995	965	2 030		148	13	1	136	2 995								
061	Foyer de St-Girons	281 973	31 812	132 965	117 196	5 560	1 827	1 670	5 403	281 973								
062	FAM StGirons hébgt	4 329 491	167 017	661 339	3 501 134	115 204	49 072	47 149	113 280	371 235			2 348 173					1 610 083
063	FAM StGirons soins	29 998	7 160	22 838		1 145	1 220	1 032	957	29 998								
071	IME	48 168	7 439	18 887	21 842	2 469	2 356	1 952	2 065	8 519			39 649					
074	SESSD																	
075	ITEP																	
081	Cisell	381 010	16 284	67 492	297 234	9 843	3 630	3 169	9 382	306 770							74 240	
092	UTHAA-Héberg	440 107	36 819	148 102	255 187	12 132	3 861	3 098	11 369				266 710	16 835			156 562	
101	Foyer du Montcalm					33	30		3									
111	Service mandataire	766 480	20 132	83 786	662 562				766 480									
	TOTAL	8 911 678	392 553	1 565 643	6 953 482	177 796	62 781	58 680	173 696	4 117 452	321 622	2 348 173	266 710	16 835	1 840 886	8 911 678		
										46,20%	3,61%	26,35%	2,99%	0,19%	20,66%			